

DELIBERATION du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
MARDI 8 AVRIL 2025

Nombre de membres :

Afférents au conseil municipal : **19**

En exercice : **18**

Date de la convocation : **Mercredi 26 mars 2025**

Qui ont pris part à la délibération : **15**

Date d'affichage : **10 avril 2025**

Objet de la délibération :

32. Validation des tarifs - Camping

Le mardi 8 avril 2025 à 20 h 00, le conseil municipal de la Ville de MONTMEDY, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre LEONARD, Maire.

Présents : M. ADNET Yannick, Mme AARNINK-GEMINEL Dominique, Mme BON Evelyne, M. BORD Jérôme, Mme CORVISY Aurore, M. DUMONT Eric, Mme LEBRET Bernadette, M. LEONARD Pierre, M. LEROY Michel, M. MATHIEU Jérôme, M. PIERRE Bernard

Procurations :

Mme FOURRE Mélanie donne procuration à Mme LEBRET Bernadette

Mme LAUNOIS Sylvie donne procuration à Mme BON Evelyne

M. LECRIQUE Yves donne procuration à Mme AARNINK-GEMINEL

M. LEONARD Claude donne procuration à M. LEONARD Pierre

Excusés : Mme FOURRE Mélanie, Mme LAUNOIS Sylvie, M. LECRIQUE Yves, M. LEONARD Claude

Secrétaire de séance : M. DUMONT Eric

A compter de la saison 2025, dans le cadre de la convention d'occupation du sol établie avec la société Camping-Car Park, les tarifs appliqués seront les suivants :

HAUTE SAISON (01/05 – 30/09)	Campings cars et vans autonomes	14,5€ / emplacement
	Campeurs à pied et cyclistes	7€ / personne
	Forfait vidange (5h)	6€
BASSE SAISON (01/10 – 30/04)	Campings cars et vans autonomes	12€ / emplacement

LE CONSEIL MUNICIPAL, après avoir voté et à l'unanimité :

APPROUVE la grille tarifaire ci-dessus présentée

DONNE POUVOIR au Maire de valider annuellement les tarifs avec Camping-Car Park

CHARGE le Maire d'accomplir toutes formalités en vue de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme,

Acte rendu exécutoire

après transmission à la sous-préfecture de VERDUN,

le 9 avril 2025 et publication ou notification

le 9 avril 2025

MONTMEDY, le 9 avril 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD

MONTMEDY, le 9 avril 2025

LE MAIRE,

Pierre LEONARD